



# VITAMINE C

*Le p'tit journal vitaminé qui pétille et qui a du cachet !*

## Du changement à la tête de la CNE Non Marchand



Suite au départ à la retraite d'Yves Hellendorff c'est Sébastien Robeet qui a été désigné pour lui succéder dans le trio des permanents nationaux du Non Marchand.

Nous lui avons demandé de se présenter.

### Quel est ton parcours ?

J'ai commencé à la CNE en 2006, juste après la fin de mes études de droit, en répondant à une sollicitation de Patricia Piette, responsable du secteur Non Marchand pour rejoindre la cellule d'étude et de formation, qui avait pour fonction de créer des outils, des analyses et de l'appui aux militants et permanents du secteur. J'ai ensuite travaillé en première ligne à Namur, en soutien aux dossiers des affiliés sans représentation syndicale qui avaient des litiges avec leurs employeurs. J'ai ensuite rejoint le service d'étude et de formation de la CNE, comme juriste. Mon travail consistait à donner une expertise spécifique juridique et politique pour les différents métiers de la centrale, en appui à leur travail au quotidien. J'ai coordonné le service d'étude après un temps, en liaison étroite avec la direction de la CNE. J'ai ensuite été élu secrétaire général adjoint de la CNE, en charge de toutes les matières internes de la CNE, personnel, services, études et formation, administration interne, également en lien avec tous les services de la CSC, chômage, service juridique, formation, etc.

### Pourquoi être devenu secrétaire national ?

Lorsque nous avons dû anticiper une série de départs, je me suis rendu compte que le lien avec le terrain, les militants et les travailleurs me manquait. Le départ d'Yves Hellendorff a été le déclencheur. Je me suis dit que c'était une belle opportunité pour conjuguer mes différentes envies : un lien avec le terrain, l'enthousiasme militant, le suivi d'enjeux politiques et de questions de société essentielles, tout ça au sein d'un mouvement collectif fort et en développement.

### Pourquoi le Non Marchand ?

C'est un retour à mes premières amours. Et la conviction que, comme syndicaliste, c'est un secteur où, en plus de négocier et conquérir de meilleures conditions de travail et de rémunération (ce qui est notre métier de base), on participe également à définir et défendre une vision de société, basée sur une vision collective. Le Non Marchand, c'est une réponse positive aux crises que nous vivons.

Le futur passe par une triple nécessité, théorisée par Isabelle Ferreras : démocratiser, démarchandiser, dépolluer. Le secteur Non Marchand possède en lui cette triple exigence et c'est donc avec enthousiasme que je rejoins ce grand secteur Santé-Social-Culture. Dans cet ensemble, je serai plus spécifiquement attaché au secteur des soins de santé et des maisons de repos.

## Comment vois-tu le secteur évoluer ? Quels sont les grands enjeux ?

Le fédéralisme à la belge multiplie les niveaux de pouvoir et de décision et fragmente les financements, ce qui amène à une fragilité du système. Tout l'enjeu est alors de défendre une vision la plus collective possible. Cela passe par une lutte contre un détricotage de la Sécurité sociale et contre la marchandisation du secteur, en se battant pour une accessibilité pour toutes et tous à ces services au public qui sont essentiels. Dans le secteur des Soins de santé, suite notamment à la pandémie de Covid, on assiste actuellement à une pénurie de personnel dans un secteur en souffrance. Ma conviction, c'est que la conjugaison entre de bonnes conditions de travail et un service au public de qualité est la meilleure réponse à cette situation.

## Quels sont tes projets pour le secteur ?

Pour défendre cette vision de société, il faut continuer à construire des alliances fortes, au sein du front commun syndical (notamment en associant les syndicats du secteur public et les syndicats du Non Marchand, qui défendent le même projet de société) et en y associant les bénéficiaires des services. A la base, il faut également renforcer l'aspect démocratique de notre organisation. Cela passe par un élargissement de notre base, par un rajeunissement de nos forces militantes et par une meilleure représentativité du public que l'on défend.





## Les syndicats une nouvelle fois devant le cabinet du ministre de la santé

Après 3 grandes manifestations qui ont rassemblé des milliers de travailleurs du secteur des soins de santé, il n'y a toujours rien pour lutter efficacement contre la (les) pénurie(s)...

Pendant qu'une action drap blanc se déroulait dans les institutions plus de 150 militants se sont donné rendez-vous rue de la Loi ce mardi 3 octobre. Une délégation y a déposé une "TO DO list" à l'intention du Ministre Vandembroucke.

Si celui-ci a pris la mesure de l'urgence de la situation et s'est engagé à défendre nos revendications auprès de ses collègues du gouvernement, il est impossible de savoir aujourd'hui combien de cases de notre liste seront cochées après la déclaration budgétaire du gouvernement.

Une seule certitude, si les mesures ne sont pas suffisantes nous continuerons de protester.









## Quel avenir pour les professions de soins?

Octobre 2023

**Le Ministre de la Santé a lancé plusieurs réformes pour répondre (selon lui) à la pénurie de personnel infirmier. Certaines sont déjà votées.**

Ces réformes posent plusieurs problèmes :

- modification des tâches constituant la fonction infirmière (moins de temps au chevet du patient, et plus en délégation et contrôle/ responsabilité des acteurs à qui les soins sont délégués) /allègement de la tâche des médecins en la donnant à l'infirmier-e ;
- création d'une nouvelle «échelle de soins infirmiers » : on ajoute des professionnels entre l'aide- soignant et l'infi : l'assistante en soins infirmiers ; on complexifie encore le puzzle infirmier ; on ajoute aussi des fonctions infirmières plus spécialisées ou universitaires ;
- une loi permet de déléguer des soins à des "aidants qualifiés ", des "aidants proches", à savoir des non soignants, dans le cadre de leur activité professionnelle (éducateur-trices, puériculteur-trices, aide- familiale, ...) et sous la responsabilité de l'infirmier-e;
- prolongation des mesures de flexibilisations initiées pendant la pandémie (heures sup, étudiants, pensionnés, ...) ;
- La création d'un nouveau professionnel pour aider les médecins : l'assistant-e de pratique qui après 1 an 1/2 d'études pourrait réaliser des actes infirmiers ( prise de sang, prise des paramètres, ECG, ...)
- La mise en place d'une liste d'activités qui ont trait à la vie quotidienne qui pourra être réalisé par tous (soins d'hygiène, mesure de paramètres, administration de médicaments, ...)



**CNE**  
L'avenir à son syndicat

**A la recherche  
du collègue fantôme**



## Quel avenir pour les professions de soins?

Plusieurs risques apparaissent, à la fois pour les professionnels et les patients.

- la suppression de la formation brevetée (toujours reconnue comme Infirmier responsable en soins généraux, avec « euromobilité »), avec pour conséquence une aggravation de la pénurie, pourtant déjà insupportable ;
- la prise en charge globale ne sera plus réalisée par l'infirmier-e ; le patient sera « saucissonné » dans sa prise en charge ;
- la responsabilité est diluée entre de nombreux professionnels, avec un accroissement prévisible des obligations administratives ;
- le resserrement de l'activité infirmière sur les actes techniques « réservés » en même temps que l'accroissement des activités de formation/ délégation/ surveillance... envers les professionnels moins qualifiés, éclipse l'aspect humain de la profession, et réduira encore l'attractivité chez les jeunes ;
- la prise de responsabilité complémentaire plus individualisée ne pourra pas se traduire dans des évolutions barémiques ;
- ....

### Bien sûr, des simulacres de concertation sont organisés

- les réunions de « l'agenda du futur », comme les appelle le Ministre, sont des discussions interminables enfonçant des portes ouvertes... elles servent juste à temporiser pour refiler la patate chaude de la pénurie au prochain gouvernement ;
- les réformes infirmières ont fait l'objet de réunions de « concertation », après que les projets aient été adoptés en Commission de la Chambre... aucun changement n'est encore possible.

**Alors, nous continuerons à dénoncer cette non-assistance à population en danger !**

**Hier applaudis. Aujourd'hui ignorés.**

**Ce n'est pas en niant le personnel que l'on va régler la pénurie.**



**A la recherche  
du collègue fantôme**

## Le GTi's / Kesako ?

C'est le Groupe de travail infirmiers et soignants pour les secteurs des soins de santé de la CNE.

Les militant·e·s infirmiers et aides-soignants de plusieurs hôpitaux, maison de repos et soins à domicile se réunissent régulièrement afin d'aborder les différentes thématiques concernant leur profession. Ils/elles travaillent à Bruxelles-Brabant Wallon, au Hainaut, à Liège ou Namur-Luxembourg.

Ce groupe de travail est chapeauté par 2 permanents des hôpitaux et des maisons de repos.

Les discussions portent sur le vécu du terrain. Ils/elles analysent l'évolution de la profession et émettent des avis et recommandations auprès des instances sectorielles de la CNE.

Les différents débats et discussions portent sur les dossiers de réforme des professionnels de soins de santé, sur les conditions de travail et le bien-être des soignants. L'objectif est d'apporter leur expertise de terrain et d'interpeller les Ministres en charge des différents dossiers : ex : la réforme infirmière, la formation, la pénurie,...

Le GTi's a aussi mené plusieurs enquêtes auprès des travailleur·euse·s du secteur : L'utilisation du dossier infirmier informatisé, l'accueil des stagiaires sur leur lieu de travail.

**La CNE est aussi le syndicat des infirmiers et des soignants !**





# Elections sociales 2024

## Devenez candidat.e et représentez vos collègues

Les élections sociales en Belgique sont un processus assez complexe organisé par les organisations syndicales, les employeurs et le SPF emploi. Ces élections sont un élément essentiel de la démocratie sociale belge du travail car elles permettent aux travailleurs de choisir leurs représentants pour le Comité de Prévention et de Protection au Travail (CPPT) et le Conseil d'Entreprise (CE).

Les élections sociales en Belgique ont lieu tous les quatre ans. C'est le gouvernement belge qui fixe la date précise de ces élections. **Elles se dérouleront entre le 13 et le 26 mai 2024.**

Les syndicats jouent un rôle primordial dans la préparation des listes de candidats. Chaque organisation syndicale a la possibilité de proposer ses propres candidats pour les postes de représentant des travailleurs. Avant les élections, les syndicats et les employeurs se réunissent pour négocier les diverses modalités pratiques durant les élections.

Les syndicats, à l'instar de la **CNE** mènent des campagnes pour promouvoir leurs candidats auprès des travailleurs. Cela peut inclure des débats, des affiches, des tracts, et d'autres activités de sensibilisation. Les travailleurs sont donc appelés à voter lors d'un scrutin secret. Ils choisissent leurs représentants parmi les listes proposées par les syndicats. Le vote n'est pas obligatoire aux élections sociales, cependant il est souhaitable que tous les travailleurs y participent. C'est pourquoi la **CNE** a mis en place des outils pour inciter les travailleurs à participer massivement. Après la clôture des votes, les bulletins sont dépouillés de manière parfaitement transparente, anonyme et équitable, en présence des partenaires sociaux de l'entreprise. Les résultats sont ensuite proclamés.

Par la suite, les candidats élus rejoignent les comités pour la prévention et la protection au travail et les conseils d'entreprise. Ils représentent les intérêts des travailleurs au sein de ces différentes instances. Ces comités et conseils jouent un rôle clé dans les négociations collectives entre les employeurs et les travailleurs. Ils participent notamment à la prise de décisions sur des questions essentielles et centrales telles que les conditions de travail, les salaires, les divers avantages sociaux, et la sécurité au travail.

Grâce à ce processus, les travailleuses et les travailleurs ont une occasion importante, par leur vote, de garantir une représentation équilibrée et démocratique des intérêts de toutes les parties prenantes au sein des entreprises belges.

Alors si tu as envie de rejoindre l'équipe **CNE**, n'hésite pas à faire appel au permanent !

Pour plus de renseignements, n'hésite pas à consulter le site : <https://www.lacsc.be/elections-sociales>

D'Orttance Déléguée



## LA CSC HÔPITAUX : L'UNION FAIT LA FORCE !

La CNE et la CSC Services publics ont décidé de s'unir pour former une nouvelle entité appelée: la CSC Hôpitaux. Cette faitière commune a pour objectif de défendre les intérêts du secteur hospitalier et de renforcer les conditions de travail et de rémunération, afin de garantir des prestations de soins de qualité !

La création de la CSC Hôpitaux revêt une grande importance pour veiller au bien-être des travailleurs et pour assurer l'attractivité du secteur des soins de santé.

En unissant nos forces pour les emplois dans le domaine de la santé, nous souhaitons valoriser, soutenir et offrir des conditions de travail justes et équitables pour des travailleurs talentueux qui font face à une pénurie de main-d'œuvre et à un manque d'attractivité.

Les métiers du secteur hospitalier sont plus essentiels que jamais, comme la crise sanitaire l'a clairement démontré.

Depuis le 1er juillet 2023, la CSC Hôpitaux représente d'une seule voix les travailleurs du secteur public et privé.

Nous travaillons ensemble pour défendre les revendications spécifiques soins de santé des personnels statutaires et contractuels, quels que soient leurs métiers.

**La CSC Hôpitaux prendra en charge la gestion des institutions suivantes :**

- o Le secteur « A » du CHU Ambroise Paré à Mons (secteur privé/asbl) ;
- o Le secteur « B » et « C » du CHUPMB à Mons (secteur public) ;
- o Le CHR Namur-Auvelais (Secteur public/future asbl) ;
- o Le CHR Haute Senne à Soignies (Chapitre XII/asbl) ;
- o Le Logipôle à Mons (secteur public).

Nous tenons déjà à vous informer que dans toutes les institutions, reprises ci-dessus, les prochaines ELECTIONS seront organisées sous la bannière UNIQUE de La CSC Hôpitaux, en l'occurrence pour :

- le renouvellement statutaire - secteur public
- les élections sociales - secteur privé

L'équipe des militants soins de santé reste à votre entière disposition.

Mélisa MAGGIO  
Secrétaire Régionale CSC Hôpitaux

# La santé avant le marché... ... CHANGEONS L'EUROPE !

## Grande campagne européenne

en vue des élections européennes en 2024 pendant la Présidence belge du Conseil

La pandémie du COVID a fini de convaincre les plus sceptiques : la Santé publique est, et doit plus que jamais être, une préoccupation pour le politique. La soumettre aux lois du marché est un crime.

De même, plus personne n'ose dire que la Santé publique est une matière exclusivement nationale et que l'Europe n'a pas de compétences dans ce domaine.

Par contre, les fondamentaux européens telles que les règles d'or de convergence budgétaire, la libre concurrence, la libre installation... font courir un risque énorme à la Santé publique.



### Nous voulons une autre Europe :

- qui favorise un financement public des soins de santé suffisant pour garantir la qualité des soins et des conditions de travail pour les professionnels de santé ;
- qui protège la population et le personnel des dérives commerciales ;
- qui garantisse une accessibilité financière, géographique, temporelle, culturelle à chacun.e ;
- qui stimule la démocratie sanitaire en impliquant les bénéficiaires et le personnel de santé ;
- qui agisse de façon volontariste sur les déterminants sociaux, environnementaux, de genre... ;
- qui mette en œuvre une politique des médicaments au service de la population d'Europe et du Sud ;
- qui combatte la pénurie de personnel de santé en protégeant les pays les plus faibles contre la fuite des professionnels vers les pays les plus riches .

**POUR UNE AUTRE EUROPE DE LA SANTE !**

## Octobre-décembre

- débats au niveau national sur les thèmes énoncés ci-dessus : diagnostic, impacts et pistes de solutions.

## Décembre

- projet de feuille de route commune vers les élections européennes :  
« **On exige de l'Europe....** »

## Janvier-mars

- chaque pays priorise les thèmes et lance sa campagne d'interpellation des partis, des parlementaires européens et des candidats
- interpellation des groupes parlementaires européens

## Autour du 7 avril

- journée européenne de lutte contre la commercialisation de la Santé :
- actions nationales et décentralisées « **La santé avant le marché... Changeons l'Europe !** »
- manifestation européenne le 7 avril à Bruxelles
- conférence au parlement européen le 8 avril.

## Comment rejoindre la campagne ?

Laissez-nous vos coordonnées

<https://forms.office.com/e/ejP0pBSJwU>



## Envie d'agir ?

- Rejoignez les autres organisations participantes de votre pays - coordonnez-vous ;
- Stimulez vos réseaux - contacts dans vos pays et dans d'autres pays européens pour élargir la campagne ;
- Diffusez cette invitation.

# La santé avant le marché...

# ... CHANGEONS L'EUROPE !



## Alerte: Vos données médicales pourraient être utilisées à votre insu à des fins commerciales!!

Une mise en garde s'impose concernant vos informations médicales. Votre vie privée est en jeu !

Le 7 septembre 2023, un appel massif a parcouru l'Europe : plus de 100 000 citoyens ont exhorté le Parlement européen à veiller à protéger scrupuleusement vos données médicales sensibles.

Ce cri d'alarme, porté par la FSESP, WeMove Europe et European Digital Rights (EDRi), met en lumière une situation préoccupante : la vie privée des patients face aux intérêts des entreprises à des fins commerciales.

La proposition actuelle pour l'Espace Européen des Données de Santé pourrait s'avérer problématique pour vous, en tant que potentiel patient.

Imaginez vos dossiers médicaux, contenant des informations sensibles et personnelles, partagés sans votre consentement avec des laboratoires pharmaceutiques, des entreprises technologiques ou même des assureurs.

Il ne s'agit pas d'une fiction, mais d'une possibilité concrète dans la proposition actuelle.

Exigez vos droits, en signant la pétition qui circule pour amender cette proposition.

Cette pétition appelle le Parlement européen à rendre obligatoire le consentement explicite d'un patient avant tout partage de ses dossiers médicaux, en particulier pour des utilisations non liées à au traitement médical direct.



## La priorité ? Votre vie privée.

Soutenons maintenant, cette pétition via ce lien afin de veiller à la protection des données, en respectant la vie privée des patients.

<https://act.wemove.eu/campaigns/health-data>



## Restons vigilants et informés.

La protection de vos données médicales est primordiale. La FSESP et d'autres entités demandent une infrastructure numérique démocratique et transparente.

Vous êtes encouragés à soutenir ces efforts pour garantir que vos informations médicales restent privées et protégées.

Source : EPSU - réunion du 5/10/2023





# Prime syndicale

Si vous ne l'avez pas encore reçue adressez-vous à  
votre ou vos délégué.e.s

## Indexation des barèmes

l'indice-pivot a une nouvelle fois été dépassé.  
Les salaires seront donc indexés au 1er novembre.  
Renseignez-vous auprès de vos délégué.e.s CNE. ou  
sur le site de la CSC

[https://www.lacsc.be/la-csc/secteurs/non-  
marchand/secteurs/330.00---etablissements-et-services-de-  
sante/publications](https://www.lacsc.be/la-csc/secteurs/non-marchand/secteurs/330.00---etablissements-et-services-de-sante/publications)



## Prime de fin d'année

La PRIME DE FIN D'ANNEE qui, depuis l'année  
passée, est une prime unique doit vous être payée  
avant fin décembre 2023

# Signez la pétition

## Soutenez les puériculteur-ices!

Le secteur de la petite enfance est en crise: le manque de personnel est criant sur le terrain!

Sans puériculteurs et puéricultrices, qui prendra soin de nos enfants demain?

Les équipes sont épuisées et demandent à coeur et à cri davantage de professionnel.le.s formé.e.s,



Il est urgent de rendre le métier attractif!

**POUR  
SIGNER,  
SCANNEZ LE  
QR CODE!**



### Ont participé à ce numéro

Nziemi D'Ortance  
Maggio Melisa  
Robeet Sébastien  
Magerat Evelyne  
Yernaux Carl  
Pascale Conrardy

Réalisation  
Evelyne MAGERAT  
Carl YERNAUX

Editeur responsable  
Sébastien ROBEET  
Avenue Robert Schuman, 52  
1401 Nivelles